

Séance du conseil d'établissement

Mercredi 1er avril 2015

Salon du personnel

18 h 30 à 20 h 30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Pierre-Emmanuel Pednault, Julie Hébert, Nancy Fafard, Luc Gravel.

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Nabil Khalid, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Public : Joyce Haeley, Alexis (stagiaire).

Absences : Édith Faner.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

- **Madame Joyce Haeley demande s'il y aura une révision de la section relative à l'accès à la bibliothèque dans l'agenda?** M. Dion répond que cette question sera discutée au point 7.3.
- **Madame Joyce Haeley s'interroge par rapport à l'impact des modifications de territoires sur la population de l'école Marc-Favreau. Est-ce que les changements ont eu un impact positif ou négatif?** M. Dion mentionne qu'un suivi de la population sera effectué au point 7.1.
- **Madame Joyce Haeley demande à M. Dion de clarifier ce qui est recherché pour qu'un enfant soit invité à faire partie d'une classe combinée?** M. Dion répond qu'il touchera ce point plus tard.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu du 19 février 2015:

Les points suivants seront ajoutés au varia :

- Maternelle B - retour sur le remplacement du congé de maternité
- Moyens de pression des enseignants et enseignantes.

L'adoption du compte-rendu du 19 février est reportée à la prochaine rencontre.

4. Suivi

4.1. Exercice de confinement : M. Dion affirme que la policière Anne-Nathalie s'est déplacée à l'école récemment. Madame Anne-Nathalie ne conseille pas de faire l'exercice de confinement avec des enfants mais plutôt avec le personnel uniquement. La CSDM est en accord avec cette méthode. Toutefois, il manque de journées pédagogiques d'ici la fin de l'année pour procéder à l'exercice. Le point sera de retour à l'ordre du jour l'an prochain.

5. Mot du directeur

M. Dion mentionne que tous les dossiers d'élèves avec des difficultés diverses ont été revus. La révision financière pour l'an prochain est, quant à elle, actuellement en cours.

M. Dion fait ensuite un bref retour sur la deuxième question du public. Il affirme qu'il est difficile de dire si le redécoupage des territoires a augmenté ou diminué la population de Marc-Favreau puisque d'autres facteurs ont aussi un impact sur la fluctuation de la population. Selon lui, le redécoupage a permis d'équilibrer la population de toutes les écoles du secteur qui sont en situation de surpopulation.

En réponse à la troisième question du public, M. Dion affirme que les élèves recherchés pour les classes combinées sont ceux qui peuvent fonctionner de façon autonome. Des enfants aux prises avec certaines difficultés risquent fort d'avoir de la difficulté à suivre le rythme de ces classes. Les professeurs seront invités à fournir une liste d'élèves plutôt que les enfants soumettent leur candidature. Deux classes combinées sont envisagées pour l'an prochain à Marc-Favreau (1/2 et 5/6).

En dernier lieu, M. Dion ajoute que les enseignants sont actuellement dans le processus de choisir le niveau dans lequel ils évolueront l'an prochain puisqu'il n'y aura plus de looping.

6. Travaux du conseil

6.1. Dossiers à approuver ou à adopter

6.1.1. Sorties éducatives - pour approbation

Le nombre d'enfants présents aux sorties du 22 juin pourra être revu à la baisse jusqu'à environ 10-15 jours avant la sortie si beaucoup d'enfants prévoient être absents à cette date.

La liste des sorties éducatives est approuvée à l'unanimité.

M. Walker s'interroge quant au nombre de sorties effectuées par une classe par rapport à une autre au sein du même niveau. Madame Fafard répond que normalement toutes les classes organisent les sorties en même temps mais qu'il arrive parfois que ce soit impossible de le faire ou bien que les sorties soient offertes à un nombre limité de classes. M. Walker croit tout de même que tout devrait être fait pour que toutes les classes participent à toutes les sorties pour s'assurer que les budgets soient dépensés de façon équitable.

D'autre part, M. Walker se demande si les choix de sorties du Service de garde ne devraient pas être discutés aux réunions du conseil d'établissement comme on le fait pour les sorties éducatives. M. Dion répond qu'il fera des vérifications et qu'il y aura une suivi à la prochaine rencontre.

6.1.2. Grille-matière 2015-2016

La grille-matière demeurera inchangée l'an prochain. Les enseignants ont demandé à ce que la grille-matière ne change pas dans le contexte actuel.

Les membres du conseil d'établissement sont tous en accord avec la reconduction de la grille-matière pour 2015-2016.

M. Walker demande s'il est possible de s'assurer que les cours d'éducation physique soient à l'horaire sur une base hebdomadaire pour les classes de maternelle. Il déplore qu'avec une journée pédagogique qui tombe sur la « mauvaise » journée, les enfants se retrouvent parfois avec un seul cours dans le mois. Les membres du conseil d'établissement appuient à l'unanimité la demande de M. Walker.

6.1.3. Date à déterminer pour le souper des bénévoles

Le souper des bénévoles aura lieu le 11 juin prochain. La séance du conseil d'établissement sera devancée à 18h pour l'occasion.

7. Dossiers d'information : 20 minutes

7.1. Inscriptions & prévision de la clientèle (suivi)

Le plus récent décompte pour l'an prochain est de 491 élèves. Ce nombre risque fort de continuer de fluctuer jusqu'en août. Il y aura donc 22 classes l'an prochain. Un vaste local du Service de garde serait idéalement réaménagé pour y accueillir une classe supplémentaire, peut-être celle de musique.

7.2. Situation budgétaire, plan d'effectif et coupures annoncées

M. Dion fait la liste des récentes coupures imposées par la CSDM afin de pouvoir boucler son budget (réduction d'heures de travail pour le concierge, les éducatrices spécialisées, le secrétariat,...). Des impacts importants sont à prévoir à Marc-Favreau. D'autres coupures sont à prévoir du côté des postes de professionnels.

De plus, étant donné l'évolution de la situation socio-économique de Marc-Favreau, l'école devra aussi faire face à des baisses de budget de la part de l'organisme École Montréalaise.

7.3. Code de vie à réviser & agenda

M. Dion mentionne que le code de vie devrait être révisé en vue de la préparation de l'agenda de l'an prochain. Les membres du conseil d'établissement sont invités à réviser l'agenda et à faire des commentaires et des suggestions. Nous y reviendrons à la prochaine rencontre.

7.4. Gestion du stationnement

M. Claude Fiset a placé des avis dans les pare-brise des voitures qui se stationnent illégalement dans le stationnement du personnel. Si cela devenait nécessaire, d'autres stratégies sont considérées comme par exemple barrer le stationnement le soir et la fin de semaine.

7.5. Choix du photographe pour 2015-2016

Les résultats de la séance photo de l'an passé ayant été discutables, tous les membres du conseil d'établissement sont d'accord pour qu'un nouveau photographe soit choisi pour l'an prochain. M. Dion confirme qu'il s'occupera du dossier.

7.6. Chemin des écoliers – suggestions

M. Dion offre à tous la chance de faire des suggestions quant au contenu et l'apparence du Chemin des écoliers. Plusieurs modifications sont déjà en cours! De plus, le Chemin des écoliers est maintenant envoyé électroniquement et imprimé sur demande seulement.

7.7. Semaine du Service de garde et de l'éducation physique

Madame Hébert annonce que plusieurs activités auront lieu pendant cette semaine spéciale qui aura lieu du 11 au 15 mai. Voir document ci-joint. La nouveauté cette année sera le cross-country qui sera en fait une course parent-enfant!

7.8. Corvée de nettoyage de la cour et du parc le samedi 2 mai

M. Dion annonce que dans le cadre de la grande corvée de nettoyage organisée par la Ville de Montréal, une corvée de nettoyage aura lieu à Marc-Favreau le samedi 2 mai. Tout l'équipement nécessaire sera fourni aux participants.

La question de la propreté de la cour d'école au quotidien est abordée. M. Dion répond qu'il s'y attardera plus particulièrement et que des solutions seront mises en place si cela s'avère nécessaire pour garder la cour propre en permanence.

7.9. Nouvelles du Service de garde

M. Dion mentionne que Madame Faner travaille toujours à temps partiel mais qu'elle est dans l'impossibilité de se présenter aux réunions du conseil d'établissement.

M. Walker croit qu'il serait important qu'un représentant du Service de garde soit présent aux réunions du conseil d'établissement. Messieurs Dion et Pednault mentionnent que le Service de garde n'est pas tenu de participer aux réunions du conseil d'établissement et n'a pas l'obligation de remplacer son représentant.

7.10. Nouvelles de la Fondation

M. Dion relate que les membres de la Fondation sont très dynamiques et que plusieurs projets sont en cours.

7.11. Nouvelles du comité de quartier

La dernière réunion n'était pas la réunion attendue depuis plusieurs semaines. La date de cette rencontre devrait être annoncée sous peu.

8. Varia

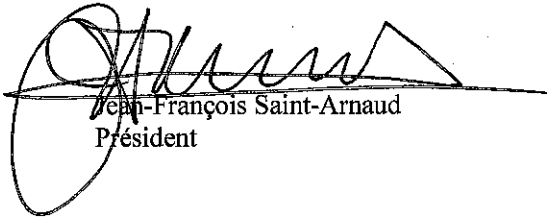
- Maternelle B - retour sur le remplacement du congé de maternité : Madame Sauviat s'interroge quant au support qui a été apporté à la remplaçante qui a été présente de septembre à mars. Étant donné que la remplaçante n'avait pas d'expérience d'enseignement avec les tout-petits, un certain nombre de problématiques sont survenues et ont inquiété les parents au cours de cette période. Messieurs Dion et Pednault répondent que plusieurs professionnels ont été mis à contribution au cours de cette période afin de soutenir l'enseignante dans son travail. Ils se sont aussi assurés que tous les enfants étaient en sécurité dans la classe.
- Moyens de pression des enseignants et enseignantes.
Il n'y a pas vraiment de nouvelles informations à ce sujet. La lettre de la Fédération autonome de l'enseignement a été déposée au Conseil des commissaires.

9. Prochaine rencontre

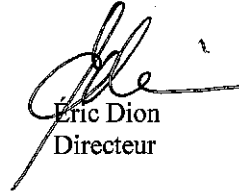
La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 14 mai.

La rencontre suivante est prévue le 11 juin.

10. Levée de la séance 20h45.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Eric Dion
Directeur